



Nestlé Good food, Good life

Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG 2023

Introduction

Nestlé a engagé EY pour fournir une assurance indépendante sur des indicateurs de performance clés (IPC) environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sélectionnés, ayant une importance stratégique élevée pour nos activités. Cette mission d'assurance limitée a été réalisée conformément à la norme internationale de missions d'assurance (ISAE) 3000.

Ce document présente la définition, le champ d'application, la méthodologie et les hypothèses utilisés pour calculer et rendre compte de chacun des IPC (les «IPC ESG sélectionnés») qui ont été sélectionnés dans un univers plus large d'IPC ESG que Nestlé a décidé de monitorer et de publier.

Les IPC ESG sélectionnés reflètent les enjeux les plus importants pour nos activités et nos parties prenantes, notamment les principaux engagements du Groupe et les paramètres de performance ESG liés à la rémunération des dirigeants. Pour la définition des IPC ESG sélectionnés, nous avons tenu compte des cadres et des normes d'information volontaires tels que la Global Reporting Initiative, le Sustainability Accounting Standards Board et les Stakeholder Capitalism Metrics du Forum économique mondial. Nous avons également pris en compte les exigences du Code suisse des obligations 964a-c, de la future directive sur les rapports de durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive, CSRD) et des normes européennes de reporting en matière de développement durable (European Sustainability Reporting Standards, ESRS).

Nestlé publie la performance des IPC ESG sélectionnés dans son *Creating Shared Value and Sustainability Report 2023 (CSV)*, qui est disponible sur [nestle.com](https://www.nestle.com). Six des IPC ESG sélectionnés ont également été inclus dans notre *Rapport Annuel 2023*.

Cette Note relative à la méthodologie est applicable au rapport 2023. Nestlé peut être amenée à modifier chaque année la méthodologie et les IPC ESG sélectionnés afin de tenir compte des changements apportés à nos priorités, aux exigences réglementaires, aux meilleures pratiques et normes du secteur, ainsi que des retours de nos parties prenantes.

Champ d'application

Sociétés incluses dans le champ d'application

Une société est « incluse dans le champ d'application » des IPC ESG sélectionnés lorsque ses résultats financiers sont consolidés dans les états financiers consolidés de Nestlé S.A. conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Cela n'inclut pas les co-entreprises et les sociétés associées. Veuillez vous reporter aux états financiers IFRS consolidés de Nestlé S.A. pour de plus amples renseignements. Les exceptions à cette règle sont décrites dans la section « Acquisitions et cessions » ci-dessous, ainsi que dans les paragraphes « Champ d'application » de chaque IPC, le cas échéant.

Acquisitions et cessions

Les entités nouvellement acquises au cours de l'année 2023 n'ont pas été prises en compte pour les IPC ESG sélectionnés, sauf indication contraire exprimée dans la présente Note¹. Conformément à nos règles internes, les acquisitions réalisées en 2021 ont été incluses dans le rapport ESG à compter du 1er janvier 2023.

Les données et les performances de 2023 des entités cédées en 2023 ont été exclues des IPC ESG sélectionnés, sauf indication contraire exprimée dans la présente Note.

Collecte des données

Les données déclarées couvrent l'année civile 2023, sauf mention contraire dans les informations détaillées sur les IPC ESG sélectionnés. Chaque IPC a sa propre ligne directrice interne comprenant les processus, des outils, des rôles et des responsabilités, dont un résumé est fourni dans ce document. Toutes les données ont été extraites de nos propres systèmes ou de systèmes de tierces parties avec leur autorisation, le cas échéant. Les données non disponibles dans les systèmes ont été interprétées de bonne foi selon les meilleures pratiques et les normes du secteur.

¹ Les entités nouvellement acquises seront incluses dans le suivi et les informations de Nestlé au titre des IPC ESG sélectionnés à partir du 1er janvier de l'année suivante une fois écoulée une période de 12 mois à compter de la conclusion de l'acquisition.

Liste des IPC ESG sélectionnés

1. Emissions de GES – Scopes 1, 2 et 3
2. Pourcentage de réduction nette des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2018
3. Consommation d'énergie des usines
4. Réduction de la consommation d'eau dans les usines
5. Qualité des effluents traités en interne et rejetés dans l'environnement
6. Pourcentage d'ingrédients clés provenant d'une source responsable
7. Pourcentage de chaînes d'approvisionnement primaires pour la viande, l'huile de palme, la pâte à papier et le papier, le soja, le sucre, le cacao et le café évaluées comme étant exempt déforestation
8. Pourcentage d'ingrédients clés provenant d'agriculteurs adoptant des pratiques agricoles régénératives
9. Pourcentage du volume de cacao provenant de tous les pays, couvert par le système Child Labor Monitoring and Remediation System (CLMRS) ou d'autres systèmes de due diligence, avec bilan massique inclus
10. Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage
11. Pourcentage de réduction du plastique vierge
12. Poids total des emballages
13. Transparence de la valeur nutritionnelle – Health Star Rating (HSR)
14. Nombre total de portions de produits enrichis en micronutriments
15. Nombre de portions de produits nutritionnels abordables enrichis en micronutriments
16. Nombre de jeunes dans le monde qui ont accès à des opportunités économiques depuis 2017
17. Pourcentage de postes de direction occupés par des femmes
18. Poids total des déchets produits, et répartition de ce total par composition des déchets
19. Taux d'accidents enregistrables par million d'heures travaillées

20. Nombre total des accidents mortels enregistrables
21. Nombre total des lésions irréversibles
22. Speak Up
23. Pourcentage d'unités de fabrication et de R&D certifiées FSSC qui produisent des denrées alimentaires et des aliments pour animaux de compagnie destinés à la consommation humaine et animale (chats et chiens)
24. Nombre de pays ayant fait l'objet d'audits sur la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS et cas détectés de non-conformité à la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS
25. Nombre d'employés
26. Nombre moyen d'heures de formation technique ou professionnelle dispensées aux travailleurs dans le cadre des activités de l'entreprise

1. Emissions de GES – Scopes 1, 2 et 3

Mesure de la performance

Emissions de gaz à effet de serre (GES) de scope 1, 2 (basées sur la localisation et le marché) et 3, telles que définies par le GHG Protocol.

La section ci-dessous présente les IPC suivants de "About this Report" dans le CSV:

- Émissions brutes directes (Scope 1) de GES (CO₂e).
- Émissions brutes de GES indirectes (Scope 2) basées sur le marché (CO₂e).
- Autres émissions brutes de GES indirectes (Scope 3) (CO₂e).

Definition

Les émissions annuelles de GES des scopes 1, 2 (basés sur la localisation et le marché) et 3 ont été comptabilisées conformément à la dernière version du [GHG Protocol Corporate Standard](#) et aux orientations fournies par l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Champ d'application

L'engagement net zéro d'ici 2050 est régi par les règles établies par la SBTi selon le GHG Protocol Corporate Standard. Nestlé utilise une approche de consolidation du contrôle financier, décrite comme suit:

- Si une société est entièrement consolidée dans les rapports financiers, nous comptabilisons 100% des émissions de la société.
- Si Nestlé possède 50% des parts d'une société, nous comptabilisons 50% des émissions de la société.
- Si Nestlé possède moins de 50% des parts d'une société, nous comptabilisons 0% des émissions de la société.

Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG 2023

Les valeurs comparatives de la période de référence et des périodes de déclaration précédentes de déclaration précédente seront retraitées afin de tenir compte des acquisitions, des cessions et des améliorations méthodologiques, conformément aux lignes directrices de la SBTi. Il s'agit d'une exception au champ d'application ESG de Nestlé décrit dans l'introduction, utilisée pour se conformer aux lignes directrices de la SBTi.

Les émissions du scope 3 sont calculées suivant les catégories définies par le GHG Protocol Corporate Standard.

Les catégories d'émissions suivantes sont calculées mais exclues du champ d'application de la SBTi, conformément aux règles de détermination du champ d'application de cette dernière: «Services achetés», «Biens d'équipement», «Actifs loués en amont», «Utilisation directe des produits vendus» et «Investissements». Elles représentent des émissions sur lesquelles Nestlé a moins d'influence, de sorte que la priorité immédiate de Nestlé se situe dans d'autres catégories d'émissions.

Les catégories d'émissions suivantes sont exclues du calcul, car elles ne sont pas applicables aux activités de Nestlé: «Transformation des produits vendus», «Actifs loués en aval» et «Franchises».

La catégorie d'émissions «Utilisation indirecte des produits vendus» est déclarée séparément des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3, car il s'agit d'une catégorie facultative conformément aux orientations du GHG Protocol.

Champ d'application du GHG Protocol	Catégorie d'émissions selon le GHG Protocol	Calculé et divulgué dans l'ensemble du champ d'application de Nestlé?	Inclus dans le champ d'application SBTi de Nestlé?
Scope 1	Emissions directes de GES	Oui	Oui
Scope 2	Emissions indirectes de GES	Oui	Oui
Scope 3	1. Biens et services achetés (hors services achetés)	Oui	Oui
Scope 3	1. Services achetés	Oui	Non
Scope 3	2. Biens d'équipement	Oui	Non
Scope 3	3. Activités liées aux combustibles et à l'énergie non comprises dans le scope 1 ou 2	Oui	Oui
Scope 3	4. Transport et distribution en amont	Oui	Oui
Scope 3	5. Déchets générés par les activités	Oui	Oui
Scope 3	6. Voyages d'affaires	Oui	Oui
Scope 3	7. Déplacements domicile-travail des employés	Oui	Oui
Scope 3	8. Actifs loués en amont	Oui	Non
Scope 3	9. Transport et distribution en aval	Oui	Oui
Scope 3	10. Transformation des produits vendus	Non	Non
Scope 3	11. Utilisation directe des produits vendus	Oui	Non
Scope 3	12. Traitement de fin de vie des produits vendus	Oui	Oui
Scope 3	13. Actifs loués en aval	Non	Non
Scope 3	14. Franchises	Non	Non
Scope 3	15. Investissements	Oui	Non
Facultatif	Utilisation indirecte des produits vendus	Oui, séparément	Non

Préparation des données de performance

Le suivi de nos émissions effectives de GES des scopes 1, 2 et 3 est assuré par notre système interne de comptabilisation des GES (GPS). Le système GPS a été développé en interne pour la comptabilisation et la déclaration des GES et la méthodologie régissant le système est alignée sur la norme GHG Protocol Corporate Standard. Le GPS utilise des données d'activité provenant directement de nos systèmes de données centraux (par exemple: les données d'achat de SAP, les données d'emballage de notre système de suivi des emballages, etc.) et est mis à jour tous les trois mois.

Les émissions effectives de GES des scopes 1 et 2 sont comptabilisées dans notre système informatique de fabrication SHE-PM. Avec les données d'activité et les facteurs d'émission collectés dans le système, il procède au calcul des émissions de GES des scopes 1 et 2 du Groupe. Le GPS tire les données des scopes 1 et 2 directement de SHE-PM. Pour les nouvelles acquisitions, la conformité aux rapports SHE-PM est obligatoire au plus tard le 1er janvier de l'année suivante, après une période de 12 mois à compter de la clôture de l'acquisition.

Les principales sources de données utilisées pour le calcul de nos émissions de GES sont énumérées ci-contre.

	Principales sources de données d'activité	Principales sources de facteurs d'émission
Scope 1	Rapports sur la consommation d'énergie des usines	Dernières versions disponibles du GHG Protocol – GHG emissions from Stationary Combustion Tools, UK Department for Environment, Food & Rural Affairs (DEFRA), UK Department for Business, Energy & Industrial Strategy (BEIS) greenhouse gas reporting conversion factors
Scope 2	Rapports sur la consommation d'énergie des usines	Dernières versions disponibles de la base de données des facteurs d'émission de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), de la base de données eGRID de l'Agence américaine de protection de l'environnement, de la base de données Green-e, de la base de données du mix résiduel européen de l'Association of Issuing Bodies (AIB)
Scope 3	Données provenant des systèmes internes de planification des ressources de l'entreprise (ERPs)	Dernière version disponible de diverses sources reconnues, en fonction des catégories: Base de données de la World Food Life Cycle Analysis (ACV), DEFRA, IEA, Ecolnvent, etc. Calculateur externe EcoTransIT pour le transport et la distribution en amont et en aval

Hypothèses

Nestlé suit les normes et les orientations fournies par le GHG Protocol et la SBTi.

Pour un nombre limité d'entités récemment acquises, en attendant qu'elles soient entièrement intégrées dans les ERP internes de la Société, les émissions de GES sont extrapolées sur la base du chiffre d'affaires annuel des entités et d'un facteur d'intensité des émissions (exprimé en tonnes d'équivalent CO₂ pour un chiffre d'affaires donné) qui est calculé sur la base des autres entités de Nestlé intégrées dans les ERPs internes.

2. Pourcentage de réduction nette des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2018

Mesure de la performance

Notre performance annuelle en matière de % de réduction nette des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2018 est évaluée en fonction de l'évolution des émissions effectives de GES (champ d'application SBTi) suivies par le système GPS (voir IPC 1. Emissions de GES – Scopes 1, 2 et 3) et de la quantité d'éliminations de GES réalisées, calculée avec le soutien de nos partenaires de projet, en utilisant leur méthodologie pour chacun des différents projets.

Les émissions nettes de GES d'une année de déclaration donnée sont calculées comme les émissions annuelles de GES de scope 1, 2 et 3 (champ d'application SBTi) desquelles est soustrait le total des éliminations annuelles de GES réalisées. Le pourcentage de réduction nette des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2018 est calculé comme la différence entre les émissions nettes de GES de l'année de déclaration et les émissions nettes de GES du niveau de référence de 2018, divisée par les émissions nettes de GES du niveau de référence de 2018, conformément à la norme [SBTi Net Zero](#).

Nos émissions annuelles effectives de GES comprennent à la fois les émissions et les éliminations concernant les forêts, les terres et l'agriculture (FLAG), ainsi que les émissions provenant de l'énergie et de l'industrie. Elles sont déclarées séparément, conformément aux orientations du SBTi FLAG.

Définition

Voir la section «Définition» de l'IPC 1. Emissions de GES – Scopes 1, 2 et 3.

L'élimination effective des émissions de GES est définie comme la quantité de GES, exprimée en équivalent carbone (CO₂e), qui est transférée de l'atmosphère pour être stockée dans un réservoir non atmosphérique. L'année précédente, nous avons comptabilisé les éliminations engagées, qui comprenaient à la fois les arbres sur lesquels nous nous sommes engagés (par contrat) et leurs éliminations de

carbone engagées correspondantes alors que nous ne comptabilisons désormais que les absorptions réalisées au cours de l'année civile.

Champ d'application

Voir la section «Champ d'application» de l'IPC 1. Emissions de GES – Scopes 1, 2 et 3.

Préparation des données de performance

Voir la section «Préparation des données de performance» de l'IPC 1. Emissions de gaz à effet de serre – Scopes 1, 2 et 3.

L'élimination effective des émissions de GES réalisées sont calculées avec l'aide de nos partenaires de projet, en utilisant leur méthodologie pour chacun des différents projets. Les résultats sont suivis et documentés dans notre système de gestion du portefeuille de projets ESG, mis en place pour suivre et optimiser les investissements dans les activités liées à l'ESG et les résultats non financiers. Le suivi spécifique des projets et les preuves trouvées dans le portefeuille ESG peuvent être utilisés pour échantillonner et justifier les éliminations de GES réalisées et à déclarer. Les calculs des éliminations sont effectués conformément aux normes du GHG Protocol et aux exigences de la SBTi, ainsi qu'à d'autres méthodologies établies de comptabilisation du carbone pour les projets (Verra, VCI, Gold Standard).

La déclaration du nombre effectif d'arbres plantés et des éliminations de carbone associées réalisées repose sur les meilleures données disponibles au moment de la déclaration, sachant que les documents de conception du projet (PDD) sont disponibles jusqu'à 18-22 mois après le début du projet. Nous tenons un registre interne pour suivre l'évolution des éliminations de carbone au fil du temps, y compris les déclarations, les retraitements et les annulations.

Hypothèses

Nestlé suit les normes et les orientations fournies par le GHG Protocol et la SBTi.

Voir la section «Hypothèses» de l'IPC 1. Emissions de GES – Scopes 1, 2 et 3.

3. Consommation d'énergie des usines

Mesure de la performance

Gigajoules (GJ) d'énergie totale consommée dans nos usines.

Définition

Quantité totale d'énergie consommée exprimée sous forme de chiffre global, en gigajoules.

Elle comprend l'énergie, toutes sources confondues, consommée dans nos usines, l'énergie achetée auprès de sources externes et l'énergie produite par l'entité elle-même (autoproduction). Par exemple: l'utilisation directe de combustibles, l'électricité achetée, le chauffage, le refroidissement et la vapeur.

Le champ d'application de la consommation d'énergie comprend uniquement l'énergie consommée directement par Nestlé au cours de la période considérée.

Pour calculer la consommation d'énergie concernant les carburants et les biocarburants, Nestlé utilise les pouvoirs calorifiques inférieurs (PCI), également connus sous le nom de pouvoir calorifique net (PCN), qui sont communiqués par le fournisseur ou repris du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Champ d'application

Toutes les usines Nestlé concernées par le reporting ESG sur la base de nos règles de détermination du champ d'application.

Les valeurs concernent les processus de Nestlé (c'est-à-dire qu'elles excluent la consommation pour les opérations de tiers dans les sites de Nestlé et l'énergie vendue à l'extérieur).

Préparation des données de performance

Les données relatives à la consommation d'énergie sont consignées dans le système informatique de Nestlé de fabrication SHE-PM, qui centralise les données d'activité de toutes les entreprises concernées. Les données proviennent des factures des fournisseurs d'énergie et, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles (par exemple: en cas d'autoproduction), des compteurs des entreprises.

Hypothèses

Les méthodes d'estimation en cas d'indisponibilité des données varient selon les usines et les activités de production. Dans ces cas, nous utilisons soit les données de l'année précédente, soit une comparaison avec les années précédentes, soit la moyenne de la consommation des autres mois pour des périodes de production similaires.

4. Réduction de la consommation d'eau dans les usines

Mesure de la performance

Million m³ de réduction de la consommation d'eau dans les usines.

Définition

Réductions annualisées réalisées par les usines Nestlé dans le cadre de projets d'amélioration admissibles ayant produit des bénéfices au cours de l'année civile concernée et mesurées en m³ de consommation d'eau réduite au cours de l'année civile concernée.

Champ d'application

Toutes les usines Nestlé concernées par le reporting ESG sur la base de nos règles de détermination du champ d'application.

Préparation des données de performance

Un projet contribue aux réductions d'eau s'il répond aux critères de qualification suivants:

- Existence d'un prélèvement: le projet est lié à un prélèvement d'eau réel, existant et continu par l'usine.
- Cause directe: le projet est la cause directe de la réduction de l'utilisation de l'eau.
- Caractère permanent: la réduction de la consommation d'eau obtenue par le projet est permanente.

Les réductions annuelles de consommation d'eau ne sont prises en compte dans l'année de déclaration que si elles ont été réalisées au cours de cette année. Les réductions totales du Groupe pour l'année sont calculées à partir de la somme consolidée des économies de chaque projet. Les réductions du projet

sont calculées sur la base des économies annualisées projetées après la réalisation du projet. Les réductions annualisées sont calculées sur la base de la performance représentative effective du projet au cours de la première période complète de réalisation (par exemple: une semaine ou un mois complet), extrapolée sur une période de douze mois, en utilisant une projection rigoureusement documentée de la performance. Les réductions annualisées ne contribuent à l'IPC que pour les mois de contribution de l'année en cours. Tout solde éventuel est reporté sur l'année suivante pour les mois restants.

L'utilisation et la réduction de la consommation d'eau ne peuvent être compensées, cédées ou transférées entre usines ou tiers. Chaque utilisation et réduction de consommation d'eau est régie par la partie qui la revendique. Une différence de consommation résultant d'une variation dans les relevés des compteurs n'est pas une indication certaine d'un projet d'économie d'eau.

5. Qualité des effluents traités en interne et rejetés dans l'environnement

Mesure de la performance

[kg] de charge directe totale de DCO (demande chimique en oxygène), rejetée dans l'environnement.

La section ci-dessous présente les IPC suivants de "About this Report" dans le CSV:

- Génération directe totale de charge de demande chimique en oxygène dans l'environnement.
- Concentration annuelle agrégée de la demande chimique en oxygène.

Définition

L'IPC sélectionné pour représenter la qualité des effluents est la génération directe totale de charge de DCO, au point de rejet dans l'environnement (eau de surface ou d'irrigation), après traitement interne.

Champ d'application

Toutes les usines Nestlé concernées par le reporting ESG sur la base de nos règles générales de détermination du champ d'application, rejetant les effluents directement dans l'environnement (eaux de surface ou irrigation) après traitement sur le site.

Préparation des données de performance

La concentration de DCO en [mgO₂/l] des effluents traités est mesurée quotidiennement (jours ouvrables) par l'usine à l'aide de méthodes mondialement reconnues. Les données sont enregistrées localement, ainsi que les volumes d'effluents traités rejetés dans l'environnement. La concentration moyenne mensuelle de DCO (moyenne directe ou moyenne pondérée) en [mgO₂/l] est ensuite déclarée mensuellement dans le système SHE-PM, ainsi que les volumes d'effluents en [m³].

Dans SHE-PM, elle est ensuite convertie en charge directe de DCO, en [kg]. Cette transformation permet l'agrégation au niveau du marché, de la zone et de l'entreprise.

6. Pourcentage d'ingrédients clés provenant d'une source responsable

Introduction

En 2023, le cadre de référence «Produit de manière durable» de Nestlé est devenu le cadre «Provenant de source responsable».

Toutes les composantes, méthodologies et mesures restent identiques à celles du cadre «Produit de manière durable» tel que nouvellement défini en 2022.

Le «pourcentage des volumes d'ingrédients clés prioritaires produits de manière durable» devient le «pourcentage d'ingrédients clés provenant de sources responsables». Il mesure toujours la performance des volumes au niveau de l'origine par rapport aux exigences de notre Responsible Sourcing Standard et l'obtention progressive d'impacts positifs sur les personnes, la nature et le climat dans les origines d'approvisionnement de Nestlé.

Le cadre de référence «Provenant de source responsable» est conçu pour permettre l'amélioration continue de la chaîne d'approvisionnement de Nestlé afin de parvenir à une mise en œuvre complète de la due diligence en matière de droits humains et d'environnement (HREDD) et de produire des impacts positifs sur les personnes, la nature et le climat dans les sources d'approvisionnement de Nestlé.

Notre cadre de référence «Provenant de source responsable» comprend 3 éléments clés:

- Traçabilité².
- Évalué comme répondant à notre [Standard Nestlé pour des achats responsables](#).
- Aller au-delà du Standard Nestlé pour des achats responsables avec un impact positif sur les personnes ou la nature (par exemple: revenu vital, climat ou [pratiques agricoles régénératives](#)).

Pour y parvenir, le cadre de référence «Provenant de sources responsables» de Nestlé est subdivisé en deux IPC distincts: «Fournisseurs: maturité des processus et systèmes de HREDD» et «Origines: performance des volumes au niveau de la production». Le pourcentage déclaré d'ingrédients clés provenant de sources responsables est basé uniquement sur les critères de l'IPC Origines jusqu'en 2025.

A. Fournisseurs: maturité des processus et des systèmes de HREDD

Ceci s'applique aux fournisseurs de rang 1 de Nestlé. Cet IPC est conçu pour garantir la conformité totale avec la législation en matière de HREDD et s'assurer que les fournisseurs appliquent les exigences de HREDD tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Cet IPC fera l'objet d'un rapport à partir de 2025.

² Pour les matériaux provenant de «pays à faible risque», la traçabilité doit être assurée jusqu'au niveau infranational, par exemple: États des pays. Pour d'autres, la traçabilité jusqu'aux exploitations ou groupes d'exploitations s'applique.

B. Origines: performance des volumes au niveau de la production

Ceci s'applique à la production des volumes achetés par Nestlé auprès de ses fournisseurs de rang 1. Cet IPC est conçu pour évaluer la performance des volumes qui sont traçables jusqu'à leur origine par rapport à un certain nombre de critères sociaux et environnementaux.

Le reste de ce chapitre se concentre sur la définition et le reporting de l'IPC concernant les Origines, qui couvre une partie de la définition du cadre de référence «Provenant de sources responsables», y compris les spécificités suivantes:

- Le matériau est traçable jusqu'au point d'origine (groupe d'exploitations ou dans le cas de l'approche par pays à faible risque: la traçabilité requise est reportée au niveau infranational).
- Les volumes d'approvisionnement de Nestlé auprès de ses fournisseurs de niveau 1 sont conformes au Responsible Sourcing Standard de Nestlé, et aux exigences au niveau de la production (dans le cas de l'approche par pays à faible risque: pas d'évaluation au niveau des fournisseurs, l'évaluation est basée sur les risques Maplecroft).

Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des ingrédients prioritaires concernés provenant de sources responsables, divisé par le volume total des ingrédients prioritaires concernés (mesuré en tonnes) pendant l'année sous revue.

Champ d'application

Les 14 ingrédients clés prioritaires de Nestlé sont concernés par cet IPC: les céréales et graines, le cacao, la noix de coco, le café vert, les produits laitiers (dérivés et lait frais), le poisson et les fruits de mer, les noix, la viande, la volaille et les œufs, l'huile de palme, la pâte à papier et le papier, le soja, les épices, le sucre et les légumes. Les volumes proviennent de SAP, de Legendairy pour le lait frais et des systèmes GCQC pour le café vert.

La période de déclaration des volumes des matières premières consommées utilisée par défaut va d'octobre 2022 à septembre 2023, sauf pour certaines catégories pour lesquelles

on utilise les volumes de l'année civile précédente (pâte à papier et papier) ou les volumes de l'année civile en cours (café) pour diverses raisons pratiques.

Sont exclus du champ d'application de l'IPC:

- Café vert mélangé et Blue Bottle Coffee.
- Papier de bureau et étiquettes en papier et volumes en provenance d'Eurasie (mise à jour de 2023 en raison de la situation en Ukraine).
- Margarine et crèmes à café au sein de la catégorie Huile de palme.
- Caramel de la catégorie sucre.

Préparation des données de performance

Les ingrédients sont évalués comme provenant de sources responsables (IPC Origines) lorsqu'ils ont été:

- Cartographiés avec des origines de production infranationales dans un pays à faible risque pour ce qui est des droits humains et des risques environnementaux³.

Ou évalués comme étant conformes à notre Responsible Sourcing Standard par l'un des moyens suivants:

- Certifications sélectionnées en matière de durabilité (par exemple: Rainforest Alliance, RSPO, etc.).
Pour les certifications de l'huile de palme et du cacao, seule la certification séparée est prise en compte en raison des contraintes liées à ces chaînes d'approvisionnement. La chaîne de contrôle du bilan massique est acceptée pour d'autres matières premières, si la traçabilité jusqu'à l'exploitation ou le groupe d'exploitations peut être validée.
- Evaluations de la durabilité de l'exploitation sélectionnées par une deuxième ou tierce partie (par exemple: Farm Sustainability Assessment).
- Programmes sur le terrain dans le cadre desquels Nestlé travaille directement avec les producteurs (par exemple: *le Nestlé Cocoa Plan*, *le Nescafé Plan* ou *le programme Nespresso AAA Sustainable Quality™*).

Ces évaluations sont réalisées dans le rayon d'approvisionnement agricole du premier transformateur ou du premier agrégateur qui fournit Nestlé (directement ou indirectement).

Pour chaque ingrédient clé du champ d'application, des critères spécifiques ont été définis pour déterminer quelles certifications, quelles évaluations et quels programmes sont acceptés.

Hypothèses

Les méthodes d'estimation en cas de données incohérentes ou d'indisponibilité des données varient selon l'ingrédient clé. Dans ces cas, nous utilisons soit les données de l'année précédente, comparées aux années précédentes pour démontrer la cohérence de l'approvisionnement ou l'exactitude, soit la moyenne du secteur pour traduire l'unité d'approvisionnement en unité de mesure cohérente (particulièrement applicable au papier).

³ Le niveau de risque est fondé sur la base de données [Maplecroft](#) pour les risques pays et le score final est une moyenne des scores concernant les aspects sociaux, l'état de droit et l'environnement:

Andorre	France	Nouvelle-Zélande
Australie	Allemagne	Pays-Bas
Autriche	Islande	Norvège
Belgique	Rép. d'Irlande	Saint-Marin
Canada	Lettonie	Suède
Danemark	Liechtenstein	Suisse
Estonie	Luxembourg	Royaume-Uni
Finlande	Monaco	Uruguay

7. Pourcentage de chaînes d'approvisionnement primaires pour la viande, l'huile de palme, la pâte à papier et le papier, le soja, le sucre, le cacao et le café évaluées comme étant exempt de déforestation

Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des matières premières concernées évaluées comme non-génératrices de déforestation, divisé par le volume total des matières premières concernées (mesuré en tonnes) pendant l'année sous revue.

Définition

Cet IPC vise à garantir que les matières premières concernées que nous achetons ne proviennent pas:

- De zones converties à partir de forêts à fort stock de carbone (conformément à la définition de la High Carbon Stock Approach) et d'habitats tels que les tourbières, les zones humides et les savanes.
- De zones converties à partir d'écosystèmes naturels.
- De tourbières de toute profondeur, sauf lorsque les pratiques agricoles protègent la tourbe.
- D'aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), catégories I-IV.
- De sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et de zones humides de la liste Ramsar.

Champ d'application

Les matières premières concernées comprennent les approvisionnements directs en huile de palme (à l'exception de la margarine et des crèmes à café), en pâte à papier et en papier (à l'exclusion du papier de bureau et des étiquettes en papier, et les volumes provenant d'Eurasie n'ont pas été inclus dans le champ d'application de 2023 en raison de la situation en Ukraine), en soja (y compris la lécithine et l'huile), en viande (à l'exception des fruits de mer et des sous-produits de viande), en café

vert (à l'exclusion du café vert mélangé, ainsi que du café Blue Bottle), en cacao (y compris les fèves de cacao, la poudre de cacao, la liqueur de cacao, le beurre de cacao et le chocolat) et en sucre (à l'exclusion du caramel).

Préparation des données de performance

Pour mettre en œuvre l'IPC ESG «absence de déforestation», Nestlé applique une approche basée sur le risque. Nestlé cartographie nos chaînes d'approvisionnement pour savoir où sont achetées les matières premières concernées. Concernant les origines à risque, Nestlé prend des mesures pour vérifier que nos achats ne contribuent pas à la déforestation ou à la conversion d'habitats naturels.

Sur la base de cette approche, les volumes suivants de matières premières sont considérés comme non-générateurs de déforestation:

- **Traçabilité jusqu'à une origine à faible risque:** les volumes ont été retracés dans des régions classées comme présentant un faible risque de déforestation («risque non élevé» pour la viande) à l'aide d'outils comme Maplecroft, mais pas uniquement. L'exercice de traçabilité est réalisé en collaboration avec nos partenaires (par exemple: Earthworm Foundation et Proforest) ou à l'aide d'une technologie (par exemple: SupplyShift) qui, en raison de sa nature à faible risque, ne nécessite pas de vérification supplémentaire.
- **Évalué sur le terrain:** les volumes ont été estimés au moyen d'évaluations, notamment basées sur la High Carbon Stock Approach (HCSA) et les High Conservation Values (HCV), effectuées sur le terrain par nos partenaires (par exemple: Earthworm).
- **Évalué depuis le ciel:** les volumes ont été évalués grâce à la surveillance par satellite des sites de production (exploitations, usines ou zone d'approvisionnement) de notre chaîne d'approvisionnement, identifiés par l'exercice de traçabilité.
- **Certification:** SGS et/ou par le biais de certifications telles que la Round Table on Responsible Soy (RTRS) et Proterra (soja), le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) (papier), ainsi que la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) (huile de palme) et la Rainforest Alliance (café et cacao).

Hypothèses

Les méthodes d'estimation en cas de données incohérentes ou d'indisponibilité des données varient selon l'ingrédient clé. Dans ces cas, nous utilisons soit les données de l'année précédente, comparées aux années précédentes pour démontrer la cohérence de l'approvisionnement ou l'exactitude, soit la moyenne du secteur pour traduire l'unité d'approvisionnement en unité de mesure cohérente (particulièrement applicable au papier).

8. Pourcentage d'ingrédients clés provenant d'agriculteurs adoptant des pratiques agricoles régénératives

Introduction

Nestlé s'engage à s'approvisionner en ingrédients clés avec soin et dans le respect des personnes, des communautés et de la planète.

Les matières premières sont à l'origine de près de deux tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Nestlé dont environ la moitié est imputable aux produits laitiers et au bétail. La réduction des émissions provenant de l'agriculture est essentielle pour atteindre l'objectif «zéro émission» de Nestlé. Nestlé investit et travaille avec ses partenaires des systèmes alimentaires, y compris son réseau de plus de 500'000 agriculteurs directs et de nombreux autres via les fournisseurs, pour faire progresser les pratiques d'agriculture régénérative au cœur du système alimentaire.

Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des catégories du champ d'application provenant d'agriculteurs qualifiés d'Engagés dans la transition vers l'agriculture régénérative (niveau 1), d'Avancés (niveau 2) ou de Leaders (niveau 3), divisé par le volume total des catégories du champ d'application (mesuré en tonnes) pendant l'année sous revue.

Le niveau 1 est un point d'entrée dans l'agriculture régénérative et constitue une transition vers des pratiques d'agriculture régénérative plus avancées (niveaux 2 et 3). Au départ, un pourcentage important des volumes issus de l'agriculture régénérative est lié aux agriculteurs de niveau 1.

Définition

L'agriculture régénérative est une approche de l'agriculture qui vise à protéger, renouveler et restaurer les terres agricoles et leur écosystème.

Les techniques associées à l'agriculture régénérative améliorent la résilience des terres agricoles au changement climatique et peuvent contribuer à améliorer les moyens de subsistance, tout en réduisant les émissions de GES. Elles comprennent, entre autres, le renforcement de la biodiversité, la préservation des sols, la régénération des cycles de l'eau et l'intégration de l'élevage. Le [Nestlé Agriculture Framework](#) publié en septembre 2022 décrit la vision d'entreprise de Nestlé pour l'agriculture en tant qu'élément central d'un système alimentaire régénératif.

L'agriculture régénérative formant un parcours, notre IPC englobe tous les agriculteurs qui se sont engagés dans la transition, avec différents niveaux de maturité, depuis l'engagement dans le parcours avec l'adoption de pratiques initiales jusqu'aux experts avancés et leaders. Ce classement des niveaux de maturité des exploitations est effectué par le biais d'évaluations individuelles des exploitations réalisées par des agronomes Nestlé ou des partenaires tiers.

Nestlé a créé des outils d'évaluation spécifiques aux cultures (Nestlé Regen Ag Farm Assessment Tools) qui comprennent des listes de contrôle des pratiques d'agriculture régénérative et un système de notation. Ces outils d'évaluation nous permettent de classer le niveau de mise en œuvre des pratiques régénératives dans les exploitations agricoles comme Engagé (N1), Avancé (N2) ou Leader (N3) et de déclarer en conséquence une partie des volumes sourcés⁴. Les agriculteurs qui n'entrent dans aucune catégorie sont considérés comme pratiquant l'agriculture conventionnelle. Le Nestlé Agriculture Framework fournit des informations plus détaillées sur les critères de classification des exploitations en agriculture régénérative.

⁴ Dans le cas du café, les volumes provenant de l'agriculture régénérative sont indiqués en fonction du pourcentage d'agriculteurs pratiquant l'agriculture régénératrice dans chaque unité de production. Pour certains autres produits/marchés, l'agriculture régénérative déclarée correspond directement aux volumes effectivement livrés par agriculteur.

Champ d'application

Le champ du dénominateur de cet IPC sera le même cette année et les années à venir et comprend les catégories suivantes: produits laitiers (lait frais et dérivés du lait), café, céréales et graines, soja, légumes (y compris les légumineuses), cacao, huile de palme, sucre, poisson et fruits de mer (à l'exclusion des co-produits et des sous-produits), viande, volaille et œufs (à l'exclusion des co-produits et des sous-produits). Les volumes entrant dans le champ d'application comprennent les quantités des ingrédients susmentionnés achetées auprès de SAP, de Legendairy pour le lait frais et des systèmes GCQC pour le café vert.

Le champ du numérateur en 2023 comprend des matières premières agricoles provenant à la fois de la chaîne de valeur de Nestlé Farmer Connect (Farmer Connect désigne l'approvisionnement direct de Nestlé auprès des agriculteurs ou le lien établi en amont avec les agriculteurs) et des fournisseurs industriels pour les catégories suivantes:

- Produits laitiers (lait frais et dérivés du lait).
- Café (à l'exception du café vert mélangé et du café Blue Bottle).
- Cacao.
- Céréales et graines.
- Soja.
- Légumes.

En 2024, des ingrédients supplémentaires seront ajoutés au numérateur du rapport sur l'IPC alors que nous poursuivons la mise en œuvre de cette initiative. En 2025, le numérateur de l'IPC couvrira l'ensemble du champ du dénominateur tel que défini ci-dessus.

Pour le rapport annuel, le volume total utilisé est le volume effectif livré par les usines ou sa meilleure estimation lorsque les données de clôture ne sont pas disponibles. Ces volumes sont alignés sur les volumes de l'IPC ESG «% d'ingrédients clés provenant de sources responsables», pour les mêmes catégories du champ d'application. Avant la consolidation de fin d'année, en cours d'année, on utilise une meilleure estimation (année réelle n-1, 12 mois glissants...).

Préparation des données de performance

La méthode d'échantillonnage est basée sur les éléments suivants:

- Dans *Farmer Connect* l'approvisionnement direct auprès des agriculteurs: pour l'évaluation du niveau de référence, un nombre statistiquement représentatif d'exploitations est défini par catégorie de produits au niveau mondial et, le cas échéant, au niveau du marché.
 - Selon la catégorie, les résultats de l'échantillonnage sont associés aux volumes réels des exploitations évaluées et l'extrapolation se fait sur la base du volume. Il est également possible de procéder à une extrapolation au volume du marché en se basant sur un pourcentage d'exploitations évaluées. Cela pourrait s'appliquer notamment en cas d'approvisionnement auprès de petits exploitants agricoles. C'est le cas, par exemple: des volumes de café et de cacao.
- Concernant l'approvisionnement indirect via les fournisseurs, tous les agriculteurs en amont des matières premières fournies à Nestlé doivent être évalués, dans la mesure du possible. Lorsque cela n'est pas possible, le fournisseur couvre au minimum le nombre d'exploitations équivalant aux volumes vendus à Nestlé ou un échantillon représentatif.

Pour la chaîne de valeur Nestlé *Farmer Connect*, nous collectons et gérons directement les informations au niveau de l'exploitation. Dans le cas de l'approvisionnement indirect, les données relatives à l'exploitation sont d'abord collectées par les fournisseurs ou un tiers, puis partagées avec nous sous forme agrégée. Chaque outil d'évaluation des fournisseurs, issu de son cadre spécifique aux fournisseurs, comportant ses propres exigences, est comparé aux exigences de Nestlé.

Hypothèses

Les méthodes d'estimation en cas de données incohérentes ou d'indisponibilité des données varient selon les matières premières. Dans ces cas, les solutions alternatives peuvent aller de l'utilisation des données de l'année civile précédente jusqu'à l'utilisation de moyennes mobiles sur 12 mois. Nous partons alors du principe que les volumes livrés à Nestlé sont comparables d'une année sur l'autre.

Dans la plupart des marchés, les volumes enregistrés des différents agriculteurs sont ceux déclarés par chaque agriculteur dans le cadre de l'évaluation de l'exploitation. Certaines divergences ont été observées entre ces meilleures estimations annuelles et les volumes SAP de fin d'année, mais dans l'ensemble, nous partons du principe qu'elles correspondent aux volumes réels livrés par les agriculteurs aux usines Nestlé.

9. Pourcentage du volume de cacao provenant de tous les pays, couvert par le CLMRS ou d'autres systèmes de due diligence dédiés, avec bilan massique inclus

Introduction

Nestlé s'engage à contribuer à la lutte contre le travail des enfants. Notre identification et notre évaluation des risques ont montré que le risque de travail des enfants est particulièrement répandu dans la chaîne d'approvisionnement du cacao. Cet IPC est mesuré par le pourcentage de notre approvisionnement en cacao qui est couvert par des systèmes de due diligence dédiés au travail des enfants.

Mesure de la performance

Tonnes de cacao relevant du champ d'application de cet IPC

Tonnes de cacao total fournies
(Exprimé en %)

Définition

Tout type de système (par exemple: communautaire, chaîne d'approvisionnement, organisation agricole ou système national) qui surveille les risques de travail des enfants et aide à remédier aux cas de travail des enfants. Les systèmes mis en place par les fournisseurs doivent être vérifiés par un tiers.

Plusieurs types sont possibles dans le cadre du Nestlé Cocoa Plan (NCP):

Certification Rainforest Alliance (RA)

- Les exigences de la RA en matière de travail des enfants figurent à la page 61 de son code et des détails supplémentaires sont fournis à l'Annexe Chapitre 5: Social.
- [Norme pour l'agriculture durable 2020: Exigences pour les exploitations agricoles | Rainforest Alliance \(rainforest-alliance.org\)](#).
- [SA-S-SD-23-V1.1-Annex-Chapter-5-Social.pdf \(rainforest-alliance.org\)](#).
- Les types de traçabilité sont les suivants: bilan massique (MB)⁵, séparation, identité mixte préservée, identité préservée.

Child Labour Monitoring and Remediation System (CLMRS)

- Outre la certification RA, nous avons mis en place le CLMRS dans certains pays à haut risque comme moyen spécifique de remédier aux risques de travail des enfants de manière appropriée au contexte. Ce système s'ajoute à la certification RA. La Côte d'Ivoire et le Ghana en sont des exemples. Toutefois, la certification RA reste la référence pour ces volumes.

⁵ Le bilan massique est une méthode d'approvisionnement qui permet de mélanger des ingrédients certifiés et non certifiés pendant les processus d'expédition et de fabrication. Les systèmes de traçabilité de Rainforest Alliance garantissent que les volumes d'ingrédients certifiés achetés pour les produits portant leur sceau ont été cultivés dans des fermes certifiées.

Volumes vérifiés

- Les volumes provenant d'Equateur, du Venezuela et du Mexique sont vérifiés par un organisme externe conformément au code de conduite de Nestlé dans le cadre du Nestlé Cocoa Plan.
- Les volumes en provenance du Brésil sont vérifiés par un organisme externe conformément au code de conduite de Cargill ou d'OFI ou au code de conduite de Nestlé dans le cadre du Nestlé Cocoa Plan pour Gencau et Barry Callebaut.
- Le travail des enfants fait partie des priorités. Il est contrôlé par le fournisseur et vérifié par un organisme externe. Toute non-conformité entraînera la prise de mesures de la part de l'équipe locale de Nestlé ou du fournisseur, selon le cas.
- Tout autre système à ajouter doit être validé en interne par le responsable de l'IPC et l'équipe chargée des droits humains.

Champ d'application

Toutes les activités de Nestlé dans SAP. Seul le cacao est pris en compte pour le rapport 2023, car il représente le risque le plus élevé de travail des enfants.

Toutes les catégories de cacao suivantes sont concernées: fèves de cacao, beurre de cacao, poudre de cacao, liqueur de cacao et chocolat. Seules les fèves sont associées à leur origine dans les données. Les produits et le chocolat sont reconvertis en équivalent-fèves à l'aide des ratios suivants: beurre de cacao: 1,33, poudre de cacao: 1,18, pâte de cacao: 1,25, chocolat au lait et blanc: 0,4, chocolat noir: 0,7, autre chocolat: 0,2.

Les données proviennent de PRISM, un outil de reporting avec des données provenant de SAP. Les volumes certifiés et les volumes vérifiés par Rainforest Alliance sont classés dans la catégorie «ESG Premium».

Période sous revue: janvier – décembre.

Préparation des données de performance

L'origine des chiffres est la même que celle utilisée pour l'IPC «Provenant de sources responsables».

Le numérateur est également basé sur les données PRISM et défini par la somme des éléments suivants:

- Tous les volumes RA (séparés et bilan de masse).
- Les volumes vérifiés par le NCP qui sont directement achetés par Nestlé en Equateur, au Venezuela et au Mexique.
- Les volumes vérifiés par le NCP achetés par Nestlé auprès de fournisseurs au Brésil. (Olam, Cargill, Barry Callebaut, Gencau).

Les pays ou les fournisseurs qui ne disposent pas de systèmes de due diligence ou de preuves de vérification adéquates sont exclus et leurs volumes sont supprimés du numérateur.

Le dénominateur est le volume total de cacao acheté, tous pays confondus.

Hypothèses

PRISM est mis à jour en temps utile pour mentionner le type de traçabilité.

10. Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage

Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des emballages plastiques destinés au recyclage divisé par le volume total des emballages plastiques. Les emballages plastiques comprennent ceux mis sur les marchés avec les produits finis.

Définition

Nestlé a élaboré des «[Règles en matière d'emballages durables](#)» accessibles au public, incluant les Golden Rules et la Negative List, qui constituent le moteur de la transformation de l'emballage durable du Groupe.

Les emballages primaires, secondaires et tertiaires sont pris en compte dans le calcul.

Packaging Designed for Recycling (D4R) désigne des matériaux et des formats d'emballage qui sont conformes à la Negative List et alignés sur les Golden Rules. Cela ne correspond pas systématiquement à un emballage «recyclable en pratique et à grande échelle», selon la définition de la Fondation Ellen MacArthur, ni à un emballage «effectivement recyclé».

A ce jour, étant donné le très grand nombre de produits et de spécifications de matériaux couverts par l'IPC et les limites des systèmes d'information actuels, les critères applicables utilisés pour évaluer si un emballage plastique est conçu pour le recyclage (D4R) et calculer l'indicateur dans le cadre du rapport 2023 sont les suivants:

- Plastiques rigides: le polyéthylène téréphtalate (PET), le polyéthylène (PE), le polypropylène (PP) sont considérés comme D4R.
- Plastiques souples: les films à base de PP, PE et polyoléfinés (PO) sont considérés comme D4R.

Des critères supplémentaires issus des règles relatives à la durabilité des emballages concernant les spécifications des matériaux seront progressivement inclus dans les futurs rapports, notamment la couleur noire et la couleur carbone noire, le polyéthylène téréphtalate glycol – PET G, les matériaux métallisés et la séparabilité des autres matériaux constituant l'emballage.

L'IPC reflète le statut D4R du portefeuille d'emballages fin 2023. Il est calculé sur la base des dernières spécifications de matériaux disponibles appliquées aux quantités d'emballages de la période sous revue complète.

Champ d'application

Cet IPC couvre tous les produits finis vendus par Nestlé, produits par les usines Nestlé ou par des co-fabricants pour Nestlé.

L'IPC inclut les ventes de toutes les entités qui sont dans SAP au sein du Groupe plus les seize plus grandes entreprises non-SAP sur la base des ventes, y compris toutes les entités de Nestlé Waters. Seule une partie des co-fabricants ne sont pas inclus dans le rapport en raison du manque de similitude des produits dans le même pays.

Au niveau mondial, le rapport sur les emballages couvre 95% des ventes de Nestlé.

Le champ d'application du rapport évolue chaque année en raison de la gestion des acquisitions et des cessions, comme indiqué ci-dessous:

- Concernant les cessions: nous comptabilisons les données réelles jusqu'à la date de conclusion officielle de la cession.
- Concernant les acquisitions: les nouvelles entreprises sont prises en compte la deuxième année complète après la date d'acquisition, par exemple: The Bountiful Company acquise en 2021 est incluse dans le rapport à partir de 2023.

Préparation des données de performance

La principale source de données pour cet IPC est SAP:

- **Les données sur les ventes** forment la base du calcul des quantités d'emballages vendues aux consommateurs, qui sont reflétées dans l'IPC. A chaque unité vendue correspond un poids d'emballage défini, conservé dans les données de base globales, et le poids correspondant est appliqué à toutes les unités vendues au cours de l'année considérée.
- **Les données de production** forment la base à partir de laquelle on obtient la composition détaillée de l'emballage vendu (nomenclature, spécifications des matériaux).

Cinq exceptions sont à noter:

- Pour Nestlé Waters, l'IPC est exclusivement basé sur les données de production (emballages utilisés pour emballer et livrer nos produits).
- Pour les activités non-SAP les plus importantes, la collecte des données est effectuée manuellement à l'aide d'un modèle Excel conçu par Nestlé, ou estimée sur la base de la répartition des matériaux de la catégorie de produits.
- Nous ne déclarons pas les emballages de nos machines (par exemple: les machines Nespresso).
- Nous ne déclarons pas les quantités d'emballages qui sont utilisées pour des échantillons, des dons ou des parrainages.
- Nous ne déclarons pas les rubans et les adhésifs.

Hypothèses

Concernant les sociétés dont le chiffre d'affaires figure dans SAP mais pas les données de production (par exemple: les co-fabricants), le poids et la composition des emballages sont estimés sur la base de produits finis internes similaires dans la même catégorie et le même pays. Cela limite la portée du rapport lorsque nous n'avons pas de produits similaires en interne (2% de nos produits finis). Environ 85% du poids des emballages vendus dans SAP est couvert par les données de production en 2023.

Pour le rapport 2023, environ 54% du poids des emballages, lié à certains produits de co-fabricants, n'est pas rapporté, car Nestlé ne dispose pas de données dans les systèmes ou de produits similaires pour faire des comparaisons. Nestlé travaille en vue d'inclure ces données à l'avenir.

11. Pourcentage de réduction du plastique vierge

Mesure de la performance

Pourcentage défini par la réduction de l'utilisation de plastique vierge entre 2023 et 2018, divisé par le volume total de plastique vierge de 2018.

Le volume de plastique vierge est obtenu en déduisant le volume de plastique recyclé du volume total d'emballages en plastique de la période.

Les emballages primaires, secondaires et tertiaires sont pris en compte dans le calcul.

Définition

Le plastique vierge est défini comme un plastique qui n'a pas été précédemment utilisé ou soumis à une transformation autre que celle nécessaire à sa production initiale. Il inclut les plastiques d'origine fossile et biologique.

Le plastique recyclé est défini comme un emballage en plastique pré-consommation et/ou post-consommation, conformément à la norme ISO 14021:2016.

Cet IPC reflète le contenu recyclé du portefeuille d'emballages à la fin de la période sous revue. Il est calculé sur la base des dernières spécifications de matériaux disponibles appliquées aux quantités d'emballages de la période sous revue complète.

Champ d'application

Voir l'IPC ci-avant Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage.

Le champ d'application du scénario de référence de 2018 est aligné sur le champ d'application de 2023.

Cela signifie que tous les changements appliqués en 2023 s'appliquent également en 2018; par exemple: The Bountiful Company acquise en 2021 est incluse dans le rapport à partir de 2023 et la base de référence de 2018 est mise à jour en conséquence.

Si la base de référence 2018 d'une société acquise n'est pas disponible, la base de référence suivante la plus proche disponible est utilisée comme proxy à la base de référence 2018 (à savoir la base de référence 2019, ou la base de référence 2020, etc.).

Préparation des données de performance

Voir l'IPC ci-avant Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage.

Hypothèses

Voir l'IPC ci-avant Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage.

12. Poids total des emballages

Mesure de la performance

Le poids total des emballages est le volume des emballages exprimé en kilogrammes.

Définition

Le poids des matériaux d'emballage représente la quantité d'emballages utilisée pour emballer et livrer un produit fini spécifique. Cela couvre les emballages primaires, secondaires et tertiaires.

Champ d'application

Voir l'IPC ci-avant Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage.

Préparation des données de performance

Voir l'IPC ci-avant Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage.

Hypothèses

Voir l'IPC ci-avant Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage.

13. Health star Transparence de la valeur nutritionnelle – Health Star Rating (HSR)

Mesure de la performance

Pourcentage défini par la somme du chiffre d'affaires du groupe de produits HSR et celui de la nutrition spécialisée, divisée par le chiffre d'affaires total des produits alimentaires et des boissons inclus dans le champ d'application.

La section ci-dessous présente les IPC suivants de "About this Report" dans le CSV:

- Ventes avec Health Star Rating – Moins de 1.5 (sans PetCare) (%).
- Ventes avec Health Star Rating – Entre 1.5 et 3.5 (sans PetCare)(%).
- Ventes avec Health Star Rating – 3.5 et plus (sans PetCare) (%).
- Ventes avec Nutrition Spécialisée (sans PetCare) (%).
- Global NNS couverte par l'évaluation (sans PetCare)(%).
- Ventes avec Health Star Rating – Moins de 1.5 (avec PetCare) (%).
- Ventes avec Health Star Rating – Entre 1.5 et 3.5 (avec PetCare) (%).
- Ventes avec Health Star Rating – 3.5 et plus (avec PetCare) (%).
- Ventes avec Nutrition Spécialisée (avec PetCare) (%).
- Global NNS couverte par l'évaluation (avec PetCare) (%).

Définition

Le système Health Star Rating (HSR) est un système de profilage des nutriments utilisé par l'Access to Nutrition Index et figurant sur les étiquettes nutritionnelles apposées sur le devant des emballages dans certains pays. Le HSR prend en compte l'énergie totale d'un aliment, la quantité de nutriments et d'ingrédients positifs, tels que les fibres, les protéines et les légumineuses, ainsi que la quantité de nutriments préoccupants, tels que le sucre, les graisses saturées et le sel, pour 100 g de produit. Le score obtenu est ensuite traduit en une note comprise entre 0,5 et 5 étoiles et permet de regrouper les produits dans l'un des trois segments de notation:

- A consommer occasionnellement: HSR inférieur à 1,5 [0,5 à 1 étoile].

- A consommer avec modération: HSR de 1,5 à moins de 3,5 [1,5 – 3 étoiles].
- A consommer quotidiennement: HSR de 3,5 étoiles ou plus [3,5 – 5 étoiles].

Champ d'application

Le champ d'application comprend les sociétés Nestlé incluses dans le champ d'application et Cereal Partners Worldwide (CPW).

Certains produits sont exclus de l'évaluation HSR conformément aux directives officielles HSR car ils ne sont pas destinés à la consommation humaine ou ils sont des produits contenant des éléments nutritionnels spécialisés. Ceux-ci sont

- Produits de Nestlé Nutrition destinés aux enfants de moins de 3 ans.
- Produits de Nestlé Health Science.
- Produits alimentaires pour animaux de compagnie.

Ces produits ont été classés comme «nutrition spécialisée» à des fins de reporting, mais n'ont pas été évalués conformément aux lignes directrices HSR. Nos résultats finaux sont rapportés avec et sans PetCare afin de mieux refléter les produits destinés à la consommation humaine par rapport aux soins pour animaux de compagnie.

Les articles non destinés à la consommation humaine ou animale sont considérés comme hors du champ de l'évaluation, y compris, mais sans s'y limiter, les accessoires, les machines à café, les distributeurs, les tasses, les articles promotionnels non alimentaires, la litière pour animaux de compagnie et autres revenus.

Ces produits sont totalement exclus de l'évaluation et ne sont pas inclus dans le chiffre d'affaires total.

Préparation des données de performance

Les principales sources de données pour cet IPC sont les bases de données du système SAP.

Les scores HSR sont calculés de manière centralisée pour chaque produit alimentaire et boisson en utilisant les données relatives à nos recettes, en établissant des règles communes pour les groupes de produits apparentés et en définissant des règles normalisées pour les produits qui nécessitent une étape de reconstitution avant la consommation, à l'exception de plusieurs recettes qui ont été calculées par les marchés locaux.

Conformément à la ligne directrice HSR, seuls les produits reconstitués avec de l'eau ont été évalués «tels que préparés».

Des règles de reconstitution normalisées ont été appliquées avec une taille de portion de référence pour chaque groupe de produits afin de définir la teneur en poudre nécessaire pour obtenir une portion et une référence pour la quantité d'eau ajoutée.

Les entreprises pour lesquelles nous ne disposons pas de recettes stockées de manière centralisée ont évalué leurs produits séparément par marché local, comme Hsu Fu chi et Totole en Chine, ainsi que notre coentreprise CPW.

[Les lignes directrices officielles](#) du système HSR et le [calculateur officiel HSR](#) ont été utilisés: Health Star Rating – [Calculateur Excel](#)

Hypothèses

Les lignes directrices de calcul du HSR ont été appliquées, avec les spécificités suivantes:

- Le café torréfié et moulu, les grains entiers, les capsules de café pur et les produits en dosettes sont évalués de manière générique et reçoivent une note Health Star Rating de 3,5 étoiles.
- Des règles génériques ont été utilisées pour extrapoler les données nutritionnelles manquantes (par exemple: les produits à base de chocolat ayant un HSR de 0,5 étoile). Des règles génériques ont été utilisées pour extrapoler les données nutritionnelles manquantes (par exemple: les produits à base de chocolat ayant un HSR de 0,5 étoile).
- Bien que la teneur en fruits, légumes, noix ou légumineuses de nos produits puisse donner droit à des points supplémentaires, une approche prudente a été adoptée en l'absence de collecte de données.

14. Nombre total de portions d'aliments et de boissons enrichis en micronutriments et

15. Nombre de portions de produits nutritionnels abordables enrichis en micronutriments

Mesure de la performance

Ces IPC portent sur le nombre total de portions enrichies en micronutriments et sur celui des produits nutritionnels abordables dans les pays émergents⁶, sur la base de la quantité vendue, en relation avec le chiffre d'affaires en 2023.

Pour chaque IPC, les ventes qui répondent aux critères ci-dessous sont comptabilisées:

Total des produits

Produits enrichis d'au moins un des micronutriments suivants: fer, iode, vitamine A, zinc («big 4») conformément à la [Politique de Nestlé en matière d'enrichissement des aliments et des boissons en micronutriments](#), c'est-à-dire enrichis à hauteur de 15% de la valeur nutritionnelle de référence (VNR) concernée par portion, et

- Vendus dans les marchés émergents.

Produits nutritionnels abordables:

- Produits répondant à la définition de produits nutritionnels abordables appartenant à la catégorie des produits à positionnement populaire (PPP), et aux critères «Total des produits» ci-dessus.

Définition

Les carences en micronutriments (CMN) restent très répandues, les carences en fer, en iode, en vitamine A et en zinc étant parmi les plus fréquentes. Outre les manifestations cliniques les plus évidentes de la carence, la sous-nutrition en micronutriments est responsable d'un large éventail de déficiences physiologiques non spécifiques. Conformément à notre [Politique de Nestlé en matière d'enrichissement des aliments et des boissons en micronutriments](#), nous enrichissons les produits qui contribuent à

satisfaire les besoins d'une grande partie de la population à risque de développer une carence en micronutriments spécifique, et qui sont consommés largement et régulièrement. Nous établissons un rapport sur les produits qui sont enrichis d'au moins un des quatre micronutriments susmentionnés (fer, iode, vitamine A ou zinc).

PPP désigne la stratégie commerciale de Nestlé visant à fournir des produits nutritionnels accessibles et abordables aux consommateurs à faibles revenus des pays émergents par le biais d'une chaîne de valeur compétitive. Les produits nutritionnels abordables sont des produits de qualité présentant des avantages nutritionnels renforcés (par exemple: des produits à plus forte teneur en protéines ou en fibre, ou enrichis en micronutriments), dont le prix est adapté au consommateur cible. En général, ces consommateurs disposent d'un budget de 2 à 4 USD par jour, ce qui explique que les produits à petit prix, les emballages plus petits et les portions individuelles entrent généralement dans cette catégorie. Cette mesure s'applique aux catégories des produits laitiers, de la nutrition et des aliments non réfrigérés.

Champ d'application

Le champ d'application géographique est limité aux pays émergents sur la base de la classification des pays émergents fournie par les Nations Unies⁶. Seules les catégories Nutrition, Produits laitiers et Aliments font partie du champ d'application. Pour le nombre de portions de produits abordables, le champ d'application est de surcroît limité aux produits abordables PPP.

Les produits destinés aux animaux/animaux de compagnie, les compléments alimentaires et les aliments destinés à des fins médicales spéciales ne sont pas soumis à notre obligation de déclaration.

⁶ Tel que défini par les Nations Unies:

<https://desapublications.un.org/file/1113/download?ga=2.62011628.1115476274.1700035209-69145977.1674482054>

<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/historical-classification-of-developed-and-developing-regions.xlsx>

Préparation des données de performance

Les portions enrichies sont basées sur les quantités vendues gérées dans SAP pour le Groupe au cours de l'année sous revue.

Les calculs sont effectués selon la formule suivante:

$$\text{Nombre de portions fortifiées vendues} = \frac{\text{Volumes vendus (kg) X 1000}}{\text{Taille des portions (g/portion)}}$$

Nous appliquons une approche basée sur des règles en utilisant un modèle de taille de portions pour déterminer les portions. La portion utilisée est celle qui est la plus représentée dans l'ensemble des marchés, ou la moyenne pondérée approximative la plus proche pour le produit.

Hypothèses

La taille des portions pour un groupe de produits ou un type de produit spécifique est standardisée et identique dans tous les marchés.

16. Nombre de jeunes dans le monde qui ont accès à des opportunités économiques depuis 2017

Mesure de la performance

Cet IPC correspond au nombre d'opportunités offertes à des jeunes, définis comme des personnes de moins de 30 ans, qui comprennent des emplois ou des compétences essentielles pour les préparer à des opportunités économiques.

Définition

Cet IPC est mesuré sur la base de trois piliers d'activités: Emploi et Employabilité, Agripreneuriat et Entrepreneuriat, avec les sous-groupes suivants:

- Emploi et Employabilité.
 - Obtenir un emploi (par exemple: postes permanents ou temporaires).
 - Obtenir des qualifications (par exemple: stages et apprentissages).
 - Obtenir un soutien (en personne) (ateliers d'aide à la rédaction du CV, salons de l'emploi).
 - Obtenir un soutien (en ligne) (par exemple: live streams, salons de l'emploi numériques).
- Agripreneuriat.
- Entrepreneuriat.
 - Soutien aux entrepreneurs.
 - Entrepreneurs en tant qu'éléments de la chaîne de valeur de Nestlé.
 - Jeunes talents culinaires.
 - Jeunes vétérinaires.
 - Jeunes pédiatres.
 - Jeunes entrepreneurs ayant suivi au moins une activité d'apprentissage sur Nestlé YEP, c'est-à-dire 1 module YEP Academy ou 1 webinaire YEP (minimum 15 minutes d'apprentissage).

Champ d'application

Le champ d'application comprend toutes les entités Nestlé «incluses dans le champ d'application» plus Cereal Partners Worldwide (CPW), une coentreprise, pour lequel Nestlé gère la fonction des ressources humaines (système standard mondial d'information sur les ressources humaines de Nestlé).

Les sociétés incluses dans le champ d'application couvrent 99% des ventes du groupe Nestlé.

Préparation des données de performance

Les données fournies sont collectées au niveau national pour les trois piliers pour l'année 2023. Chaque pays déclare ensuite au niveau central les données relatives aux trois piliers définis, afin qu'elles soient regroupées à ce niveau.

Pour toutes les catégories, les participants ne doivent pas être comptabilisés s'ils se déclarent âgés de plus de 30 ans.

Pour 2023, la date limite de déclaration des données concernant Obtenir du soutien (Emploi et Employabilité), Entrepreneuriat et Agripreneuriat était le 10 décembre. La date limite de déclaration pour les données «Obtenir un emploi» et «Obtenir des qualifications» (Emploi et Employabilité) était le 31 décembre.

Le type de données collectées et traitées est adapté de manière à respecter les réglementations locales (par exemple: il est parfois interdit de collecter l'âge des participants).

Comme indiqué ci-dessus, il n'est pas toujours possible de vérifier l'âge des participants en raison des réglementations locales de certains pays. Cela affecte des pays qui contribuent à hauteur d'environ 20% de l'IPC. En outre, même dans les pays où il est possible de collecter ces informations, certains participants ne révèlent pas leur âge. Par conséquent, comme il est possible que certains des participants aient plus de 30 ans, un coefficient de réduction global de 5% est appliqué au niveau central au résultat global. Le coefficient de réduction a été déterminé en examinant les données des pays dans lesquels la collecte de l'âge a été possible, où environ 5% des participants avaient plus de 30 ans.

Hypothèses

L'hypothèse est que chaque opportunité est liée à une personne, bien que certaines personnes puissent avoir eu accès à plusieurs opportunités (par exemple: une formation et un stage).

17. Pourcentage de postes de direction occupés par des femmes

Mesure de la performance

Cet IPC correspond à la proportion de femmes occupant actuellement des postes de direction par rapport à la population totale de professionnels occupant actuellement des postes de direction.

Définition

Les postes de direction sont les postes classés de A à H sur l'échelle des salaires (ou l'équivalent local le cas échéant) conformément au système de classement mondial et à la méthodologie de Nestlé qui est basée sur Mercer (méthodologie internationale d'évaluation des postes).

Champ d'application

Tous les employés de Nestlé qui figurent dans notre système mondial d'information sur les ressources humaines. Sont inclus:

- Tous les types de contrats; permanents, temporaires.
- Les employés titulaires d'un grade de direction (grade A-H).

Données de performance

nombre de postes de direction occupés par des femmes		population totale des professionnels occupant actuellement des postes de direction	X	100

Calculs: Base de calcul

La base de calcul est constituée des rapports du système standard mondial d'information sur les ressources humaines de Nestlé (facteurs de réussite). Les données sont intégrées dans le tableau de bord des IPC mondiaux.

- Les entités qui ne figurent pas dans le système de classement de Nestlé sont exclues, sauf:
 1. Si une solution convenue de cartographie du classement a été mise en place.
 2. Les unités des marchés qui ont commencé et achevé l'exercice de cartographie du classement au cours de l'année seront ajoutées après l'approbation du processus de cartographie du classement.

Hypothèses

Le sexe des employés est indiqué par les employés eux-mêmes et enregistré dans le système standard mondial d'information sur les ressources humaines de Nestlé (HRIS), sur la base d'une identification officielle (telle qu'un passeport ou une carte d'identité nationale).

18. Poids total des déchets produits, et répartition de ce total par composition des déchets

Mesure de la performance

Tonnes de déchets générés par nos usines.

Définition

Déchets générés par les usines Nestlé, y compris:

- Tout matériau quittant l'usine, destiné à l'élimination finale, sans valeur économique ou écologique (appelé «déchet pour élimination définitive»).
- Toute matière détournée du flux de déchets qui donne lieu à un certain produit présentant un avantage économique ou écologique potentiel (appelé «sous-produit»).
- Toute matière dont la destination finale est imposée par la loi (appelée «déchets dont la loi impose l'élimination»).

Champ d'application

Toutes les usines Nestlé concernées par le reporting ESG sur la base de nos règles de détermination du champ d'application.

Préparation des données de performance

Les données relatives au poids total des déchets générés par nos usines sont disponibles dans le tableau de bord ESG, la source de base étant notre système informatique de fabrication SHE-PM qui fournit les détails du type de déchets. Un chiffre annuel est obtenu pour l'année de déclaration concernée en extrayant le total des déchets déclarés (qui comprend tous les types de déchets).

Pour le rapport CSV, la biomasse en tant que composition de déchets comprend les types de déchets suivants: nourriture, boues, marchandises non conformes, retours du marché, matières organiques et marc de café. Les autres déchets, en tant que composition de déchets, comprennent tous les autres types de déchets.

19. Taux d'accidents enregistrables par million d'heures travaillées

$$\frac{\text{nombre de blessures enregistrables} \times 1.000.000}{\text{nombre d'heures travaillées}}$$

Définition

L'IPC choisi pour représenter le taux d'accidents enregistrables est le nombre d'accidents enregistrables (sur une base mensuelle et annuelle) x 1 000 000, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées au cours de la période sous revue.

Champ d'application

Sites gérés par Nestlé où tous les employés (employés réguliers engagés par Nestlé sur la base de contrats permanents ou temporaires, travailleurs temporaires engagés par l'intermédiaire d'une agence et sous-traitants, y compris les visiteurs) effectuent un travail dans le cadre de leur emploi. De même, les sites non gérés par Nestlé sur lequel interviennent des employés de Nestlé, par exemple à l'occasion de déplacements, d'activités liées aux ventes, les centres de distribution, etc.

Préparation des données de performance

Tous les sites sont tenus de signaler tout accident au moment où il se produit, sur la plateforme interne de Nestlé «SHE-PM». Ces accidents sont examinés chaque semaine par le site concerné.

Le nombre total d'accidents enregistrables comprend les décès, les blessures irréversibles, les arrêts de travail, les cas nécessitant un aménagement du poste du travail et les cas nécessitant un traitement médical au-delà des premiers soins.

Sur une base mensuelle, les données relatives aux heures travaillées pour la période sous revue sont générées par la fonction RH du site et communiquées à la fonction Sécurité. Ces données sont rapportées dans la SHE-PM dans les catégories définies: [nombre] Total des heures travaillées (employés réguliers ou temporaires + sous-traitants).

Des rapports mensuels sont créés pour analyser le taux d'accidents enregistrables (RIR) par marchés, zones et activités gérées à l'échelle mondiale (GMB), et pour l'ensemble de l'entreprise en [ppm].

20. Nombre total des accidents mortels enregistrables

Nombre de décès au cours d'une période donnée.

Définition

L'IPC sélectionné pour représenter le nombre total de décès enregistrables est le nombre d'accidents enregistrables classés comme décès au cours de la période donnée.

Un décès est une mort résultant d'un incident ou d'une exposition liés au travail; en général, il est provoqué par une blessure causée par ou liée à un risque sur le lieu de travail.

Un accident mortel enregistrable est un accident qui répond à l'ensemble des trois critères ci-dessous:

- La personne concernée était dans le champ d'application du rapport.
- L'incident est lié au travail (le lien avec le travail est présumé si un événement ou une exposition dans l'environnement de travail a causé l'incident ou y a contribué).
- La sévérité a été classée comme décès (tel que défini précédemment).

Champ d'application

Sites gérés par Nestlé où tous les employés (employés réguliers engagés par Nestlé sur la base de contrats permanents ou temporaires, travailleurs temporaires engagés par l'intermédiaire d'une agence et sous-traitants, y compris les visiteurs) effectuent un travail dans le cadre de leur emploi. De même, les sites non gérés par Nestlé sur lesquels interviennent des employés de Nestlé, par exemple à l'occasion de déplacements, d'activités liées aux ventes, les centres de distribution, etc.

Préparation des données de performance

Tous les sites sont tenus de signaler chaque accident (sous la classification «décès») au moment où il se produit, sur la plateforme interne de Nestlé «SHE-PM».

Des rapports d'enquête sont créés après la survenue de l'événement afin d'analyser les causes profondes et les plans d'action par les marchés, les zones et les activités gérées à l'échelle mondiale, ainsi que par la fonction Sécurité du Groupe.

La mesure de performance de l'IPC est constituée de chiffres absolus. Sur une base mensuelle, il est comparé aux années précédentes afin d'établir un pourcentage de variation.

Le suivi de l'IPC est effectué sur une base mensuelle, initialement par les marchés, qui valident chaque accident mortel enregistré sur la plateforme interne de Nestlé «SHE-PM».

Le suivi mondial est effectué sur une base mensuelle par CO-MELS (Corporate Operations Manufacturing, Engineering, Logistics & Safety).

L'outil utilisé pour calculer et préparer les données de performance est la plateforme interne de Nestlé «SHE-PM», et tout est facilement disponible dans le système.

21. Nombre total des lésions irréversibles

Nombre de lésions classées comme irréversibles au cours d'une période donnée.

Définition

L'IPC choisi pour représenter le nombre total de lésions irréversibles est le nombre de blessures enregistrables classées comme irréversibles au cours de la période donnée.

Une lésion irréversible est une lésion entraînant des troubles fonctionnels ou un défigurement⁷, que la personne concernée est susceptible de garder pour le reste de sa vie⁸.

7 Atteinte significative et étendue de l'apparence de la personne concernée.

8 S'il n'est pas certain que les effets seront irréversibles, le responsable S&H compétent doit classer l'accident selon le résultat le plus probable, en prenant l'avis d'un professionnel de la santé et du CO-MELS, le cas échéant.

Voici quelques exemples:

- Perte auditive due au bruit.
- Amputation (perte d'une partie du corps impliquant une perte osseuse, même si l'ablation de l'os a lieu au cours d'une intervention chirurgicale après l'incident, et même après un rattachement de la partie amputée).
- Cicatrices indélébiles (par exemple: à la suite de brûlures sévères ou de traumatismes dus à des chocs).
- Troubles musculo-squelettiques entraînant une limitation permanente des mouvements.
- Perte de vision.
- Lésions irréversibles des organes internes.

Une lésion irréversible enregistrable est un accident qui répond à l'ensemble des trois critères ci-dessous:

- La personne concernée était dans le champ d'application du rapport.
- L'incident est lié au travail (le lien avec le travail est présumé si un événement ou une exposition dans l'environnement de travail a causé l'incident ou y a contribué).
- La sévérité a été classée comme irréversible (tel que définie précédemment).

Champ d'application

Sites gérés par Nestlé où tous les employés (employés réguliers engagés par Nestlé sur la base de contrats permanents ou temporaires, travailleurs temporaires engagés par l'intermédiaire d'une agence et sous-traitants, y compris les visiteurs) effectuent un travail dans le cadre de leur emploi. De même, les sites non gérés par Nestlé sur lequel interviennent des employés de Nestlé, par exemple à l'occasion de déplacements, d'activités liées aux ventes, les centres de distribution, etc.

Préparation des données de performance

Tous les sites sont tenus de signaler chaque accident (sous la classification «lésion irréversible») au moment où il se produit, sur la plateforme interne de Nestlé «SHE-PM».

Des rapports d'enquête sont créés après la survenue de l'événement afin d'analyser les causes profondes et les plans d'action par les marchés, les zones et les activités gérées à l'échelle mondiale, ainsi que par la fonction Sécurité du Groupe.

La mesure de performance de l'IPC est constituée des chiffres absolus. Sur une base mensuelle, il est comparé aux années précédentes afin d'établir un pourcentage de variation.

Le suivi de l'IPC est effectué sur une base mensuelle, initialement par les marchés, qui valident chaque accident mortel enregistré sur la plateforme interne de Nestlé «SHE-PM».

Le suivi mondial est effectué sur une base mensuelle par CO-MELS (Corporate Operations Manufacturing, Engineering, Logistics & Safety).

L'outil utilisé pour calculer et préparer les données de performance est la plateforme interne de Nestlé «SHE-PM», et tout est facilement disponible dans le système.

22. Speak Up

Mesure de la performance

Il comprend tous les messages reçus par l'intermédiaire de Speak Up et/ou téléchargés vers le système de gestion des cas au 31 décembre 2023, à l'exclusion des réclamations générales (c'est-à-dire les réclamations commerciales non liées à une allégation de non-conformité) et des messages reçus en double confirmés. (Les messages reçus en double confirmés sont ceux dont il peut être confirmé qu'ils ont été envoyés plusieurs fois par la même personne avec un contenu identique. D'autres types de messages liés ou similaires restent dans le rapport).

La section ci-dessous présente les IPC suivants de "About this Report" dans le CSV:

- Nombre total des messages reçus via le système système Speak Up.
- Nombre total de messages confirmés via le système Speak Up.
- Nombre total de messages clôturés via le système Speak Up.

Définition

- Total des messages reçus par le biais du système Speak Up. Il s'agit des messages reçus par le biais du système Speak Up, à l'exclusion des réclamations générales.
- Total des messages reçus et total des messages fondés clôturés par catégorie et total des cas clôturés. Les catégories de comportements non professionnels sont révisées par la fonction juridique et de conformité au siège mondial et par la fonction de chaque marché.

Champ d'application

- Tous les messages reçus dans les marchés où Nestlé opère. La plateforme est accessible aux parties prenantes internes et externes.
- La fonction juridique et de conformité au siège mondial et des marchés est responsable de la gestion du système Speak Up.
- Les problèmes de non-conformité reçus, par exemple verbalement ou par courrier électronique, en dehors de Speak Up sont insérés dans le système de gestion des cas par la fonction juridique et de conformité au siège mondial et des marchés.
- Les réclamations générales, c'est-à-dire les réclamations commerciales non liées à une allégation de non-conformité, sont exclues du champ d'application.

Préparation des données de performance

Le nombre/la somme des messages reçus par le biais du système Speak Up ou par d'autres moyens, ainsi que le nombre/la somme des cas avérés et clôturés. Ce chiffre est basé sur les données extraites du système Speak Up (CMS).

Hypothèses

Les données sont rapportées avec exactitude dans les systèmes Speak Up.

Les données statiques tiennent compte de la date à laquelle les rapports ont été extraits des outils disponibles.

22. Pourcentage d'unités de fabrication et de R&D certifiées FSSC qui produisent des aliments destinés à la consommation humaine et des aliments pour animaux de compagnie (chiens et chats)

Mesure de la performance

L'IPC «% d'unités de fabrication et de R&D certifiées FSSC qui produisent des aliments destinés à la consommation humaine et des aliments pour animaux de compagnie (chiens et chats)» est calculé en divisant le nombre de sites de fabrication et de R&D (entrant dans le champ d'application de cet IPC) qui sont certifiés FSSC 22000 et dont le statut de certification est VALIDE + RENOUELEMENT EN COURS, par le nombre de sites actifs dans le champ d'application de la norme FSSC 22000.

$$\text{IPC} = \frac{\text{Nombre de sites de production et de R\&D certifiés FSSC 22000 ayant le statut VALIDE ou RENOUELEMENT EN COURS}}{\text{Nombre total de sites actifs entrant dans le champ d'application de la norme FSSC 22000}}$$

Définitions des formules

- Sites certifiés: Nombre de sites de production et de R&D Nestlé certifiés FSSC 22000 ayant un statut de certification VALIDE ou RENOUELEMENT EN COURS.
- Sites actifs: Nombre total de sites actifs entrant dans le champ d'application de la norme FSSC 22000.
- Certificat valide: Un statut «valide» signifie que le site répond actuellement aux exigences de la norme FSSC22000.
- Renouvellement en cours: Le statut «Renouvellement en cours» indique que l'organisation est en train de renouveler sa certification.

Définition

Dans le cadre de son engagement en matière de gestion de la sûreté alimentaire, Nestlé veille à ce que les sites de production et de R&D qui produisent des aliments destinés à la consommation humaine et des aliments pour animaux de compagnie (chiens et chats) soient certifiés selon un programme reconnu par la GFSI, tel que le FSSC22000. Les données reflètent le % d'unités de fabrication et de R&D certifiées FSSC qui produisent des aliments destinés à la consommation humaine et des aliments pour animaux de compagnie (chiens et chats) au 31 décembre de chaque année.

(FSSC22000: système de certification des systèmes de gestion de la sûreté alimentaire aligné sur l'approche des systèmes de gestion de l'ISO et sur la structure harmonisée de l'ISO).

Champ d'application

Le champ d'application comprend toutes les entités qui produisent des aliments destinés à la consommation humaine et des aliments pour animaux de compagnie (chiens et chats), ainsi que Cereal Partners Worldwide (CPW), une coentreprise.

- A des fins de normalisation et en accord avec CPW, le programme reconnu par la GFSI à mettre en œuvre dans les installations de production de CPW est le FSSC22000; les sites de fabrication de CPW sont donc couverts par cet IPC.
- Les catégories suivantes de NHS (Nestlé Health Science) sont également concernées: FSMP (aliments destinés à des fins médicales spéciales), substituts de repas, aliments destinés à des besoins alimentaires spéciaux (contrôle du poids).
- Les exemples d'entités hors champ d'application comprennent la litière pour chats, les compléments VMHS (vitamines, minéraux, produits à base de plante).
- Dans des cas exceptionnels, approuvés par la fonction de gestion de la qualité du Groupe, un autre programme reconnu par la GFSI peut être pris en compte dans le calcul.

Préparation des données de performance

Un modèle de gouvernance est en place pour garantir une préparation des données de performance exacte. Ce modèle de gouvernance est protégé par des rôles et des responsabilités clairement définis, fondé sur des examens de la gouvernance avec les parties prenantes internes et les organismes de certification et par la participation à des associations sectorielles, et facilité par un écosystème numérique.

L'indicateur de performance clé «% d'unités de fabrication et de R&D certifiées FSSC qui produisent des aliments destinés à la consommation humaine et des aliments pour animaux de compagnie (chiens et chats)» est calculé sur la base du «nombre de sites actifs relevant de la norme FSSC 22000». Les experts de Nestlé examinent et mettent à jour la liste des «sites actifs» dans une base de données interne appelée «module de gestion de la certification NCMS» sur une base régulière (ad hoc ou au moins une fois par an). Ces experts mettent à jour le champ «Fait partie du champ d'application de la norme FSSC 22000» dans la base de données en conséquence. Ils gèrent également les modifications des rôles d'«administrateur» et d'«éditeur» en réponse aux changements dans l'organisation de Nestlé, assurant ainsi la continuité et l'exactitude des rapports. Cette base de données surveille automatiquement les dates de validité des certificats et comporte des notifications prédéfinies qui alertent les éditeurs en temps utile.

24. Nombre de pays ayant fait l'objet d'audits sur la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS et cas détectés de non-conformité à la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS

Définition

Chez Nestlé, nous nous engageons à protéger et à promouvoir l'allaitement maternel.

Dans le cadre de cet engagement, nous commercialisons et vendons des substituts du lait maternel de manière responsable. Nous avons été la première entreprise à appliquer volontairement les recommandations du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'OMS («Code de l'OMS») – un ensemble de recommandations visant à réglementer la commercialisation des substituts du lait maternel, des biberons et des tétines. Nous avons publié la Politique de Nestlé pour la mise en œuvre du Code de l'OMS («Politique de Nestlé relative au Code de l'OMS») sur la commercialisation responsable des substituts du lait maternel et, depuis 2009, nous rendons compte chaque année de notre conformité à cette politique, qui s'applique au groupe Nestlé et aux tiers ayant une relation contractuelle directe avec Nestlé.

Mesure de la performance

Le respect de la loi et de notre politique Nestlé sur le Code de l'OMS est fondamental pour notre approche et nos valeurs en tant qu'entreprise. Nous avons mis en place un ensemble de mécanismes visant à garantir la conformité et à détecter et traiter rapidement tout cas de non-conformité qui pourrait survenir. **L'IPC (1)** fait référence au nombre de pays dans lesquels un audit interne⁹ ou externe¹⁰ comprenant une évaluation de la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS a été réalisé au cours d'une année civile. **L'IPC (2)** fait référence au nombre de cas avérés de non-respect de la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS signalés dans l'un des systèmes de surveillance, audits et vérifications par des parties prenantes indépendantes (le «système de surveillance de l'OMS»), ainsi que dans les mécanismes

de plaintes internes et externes (y compris le système de médiation du Code de l'OMS, le système Speak Up¹¹ et les allégations formulées dans des documents et rapports de tiers) (les «mécanismes de plaintes»).

La section ci-dessous présente les IPC suivants de "About this Report" dans le CSV:

- Nombre de pays ayant effectué des audits sur la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS.
- Instances de non-conformité détectées à la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS.

Champ d'application

Les données présentées dans le rapport Nestlé CSV 2023 se rapportent aux données consolidées de 2022.

En ce qui concerne l'IPC (1), les audits internes et externes couvrent, dans le cadre d'une stratégie et d'un calendrier définis en fonction des risques, tous les sites détenus/exploités par Nestlé dans tous les marchés, y compris les sièges sociaux, les bureaux de vente, les centres de distribution et les usines.

En ce qui concerne l'IPC (2), le nombre de cas de non-conformité avérés à la politique de Nestlé relative au Code de l'OMS correspond à ceux signalés dans les mécanismes de plaintes et attribuables au groupe Nestlé et aux tiers ayant une relation contractuelle avec Nestlé, à l'exclusion des tiers n'ayant pas de relation directe.

Préparation des données de performance

Les données fournies par les sources qui constituent les mécanismes de plaintes sont consolidées sur une base annuelle et traitées dans une base de données unique. Les cas de non-conformité avérés signalés dans le système de surveillance de l'OMS sont évalués et regroupés sur la base de caractéristiques identifiées (c'est-à-dire de produits ou de clients similaires dans un pays).

9 Audit interne suivant le Manuel du Nestlé Internal Audit.

10 Audits réalisés par des tiers.

11 Plateforme Speak Up gérée par People inTouch, avec le système de gestion des cas et l'outil Speak Up.

Hypothèses

Les données sont rapportées avec exactitude dans le système de surveillance interne et les mécanismes de plaintes.

Les données statiques tiennent compte de la date à laquelle les rapports ont été extraits des outils disponibles.

25. Nombre d'employés

Mesure de la performance

Nombre d'employés.

La section ci-dessous présente les IPC suivants de "About this Report" dans le CSV:

- Nombre total de salariés par contrat de travail (permanent et temporaire), par genre.
- Nombre total de salariés par contrat de travail (permanent et temporaire), par région.
- Nombre total d'employés par type d'emploi (temps plein et temps partiel), par genre.

Définition

Cet IPC mesure le nombre de personnes employées par l'ensemble du groupe Nestlé.

Champ d'application

Tous les employés de Nestlé qui figurent dans notre système mondial d'information sur les ressources humaines. Sont inclus:

- Tous les types de contrats; permanents, temporaires.

Sont exclus:

- Retraités.
- Main-d'œuvre externe.
- Employés ne figurant PAS dans notre système d'information mondial sur les ressources humaines. Lorsque les entreprises ne sont pas intégrées dans nos systèmes de ressources humaines, la raison la plus fréquente est qu'elles ont été acquises.

Préparation des données de performance

Les rapports offrent les options de segmentation suivantes:

- Contrat de travail.
- Type d'emploi: temps plein/temps partiel.
- Région: Nestlé compte actuellement 5 zones géographiques: Asie, Océanie et Afrique, Grande Chine, Europe, Amérique latine et Amérique du Nord.

Hypothèses

- 1 personne compte pour 1 employé, qu'elle travaille à temps partiel ou non.
- Le chiffre des effectifs sera fourni en fin d'année (31 décembre 2023).

26. Nombre moyen d'heures de formation technique ou professionnelle dispensées aux travailleurs dans le cadre des Opérations de la société

Mesure de la performance

Cet IPC correspond au nombre d'heures de formation achevées par rapport au nombre total d'employés travaillant dans le cadre des Opérations (hommes et femmes). Cette moyenne d'heures est extraite du système Nestlé iLearn (une plateforme numérique d'apprentissage et de développement) à la fin de chaque année. Ces formations comprennent les formations obligatoires et les formations recommandées disponibles sur la plateforme.

Définition

L'IPC «Heures de formation professionnelle» fournit une visibilité sur le nombre moyen d'heures de formation technique ou professionnelle dispensées aux travailleurs dans le cadre des Opérations de la Société, par genre.

Champ d'application

Le champ d'application de cet IPC comprend les employés «actifs», hommes et femmes, qui travaillent dans toutes les entités enregistrées dans notre système d'information sur les ressources humaines dans la catégorie «Opérations», dans l'ensemble de l'entreprise. Cet IPC prend en compte uniquement la formation des employés qui ont suivi une formation sur la plateforme numérique d'apprentissage et de développement (iLearn).

Préparation des données de performance

Les données ont été collectées par le biais d'iLearn (notre plateforme numérique d'apprentissage et de développement) auprès de personnes ayant suivi des formations en ligne et en personne. Ces formations sont ensuite enregistrées dans le système sous un identifiant unique pour chaque employé. Le nombre total d'heures consacrées à la formation par les hommes et les femmes employés aux Opérations est ensuite divisé par le nombre d'employés «actifs», hommes et femmes, travaillant aux Opérations à la date du rapport.